

*Là où je vis, j'agis !*

**Réunion du jeudi 5 avril 2018**

**Compte-rendu**

L'espace Conférence a accueilli la sixième réunion du conseil de quartier du Grand Centre.

Assistaient à cette réunion de travail :

***Les élus du conseil municipal,***

Madame le Maire d'Albi,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,

Marie-Louise At, conseillère municipale délégué au quartier Grand-Centre,

Geneviève Marty, conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe en charge du Commerce,

Michèle Barrau-Sartres, conseillère municipale,

***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b><u>Etaient excusés :</u></b>
Patrick ANDRIEU-RUP	Elodie NADJAR, élue de l'opposition
Bernard ASSIE	Marie-Christine AMISSE
Francette ASSIE	Anne-Marie ANDRE
Gérard BELET	Michèle BARRAU-SARTRES
Monique BERARD	Eliette BELET
Bernard BONNET	Elisabeth BOISARD
Michel BRUEL	Julien BOURRIE
Bernard CAMPO-AUGE	Claude BRUN-DUCRET
Christine CAPMAU	Thomas BRUN
Jean DE TYSSANDIER	Bernard COMANDON
Michel GARDES	François COMPANS
Jocelyne GAUFFRE	Joëlle DUMAS
Liberto GIMENEZ	Rémi GAUTHIER
Janine GUIDONI	Elise GERAUD
Philippe HANUS	Françoise GLACHANT
Antoine KHADEMI	Jean-Pierre GLACHANT
Romain MARTY	Vincent GRIMAL
René-Luc MENARD	Nicole HIBERT
Christian PORREDON-JEUSSET	Nicole JEAN
Alain RAYNAL	Odile LACAZE
Georges RICHOU	Héléa LADOWICHT
Marthe RIZIO	Jacqueline LAPEYRE
Marie ROUMEGOUX	Franck LE BOT
Valérie ROUMEGOUX	Francis LETTERON
Geneviève ROUSSET	Flenglin LIANG
Alain SCARPA	Bernard MAILLEBUAU
Sabine THARY	Jean-Louis MARAIS
Jean-Claude VERMANDE	Myriam MARAVAL
Yves VERSAPUECH	Coralie MARAVAL
Alain WALDENAIRE	Jacqueline MATHA
Solange WALDENAIRE	Reine MAZIERES-ICHARD
	Mohamed NAJM
	Eliane PRAT
	Eliette RAYNAL
	Jennifer RENAUDIN
	Laura ROSSIGNOL

	Delphine SALINGARDES Patricia SALVETAT Jean-Marie THERON Danièle TROUCHE Véronique VALATX
--	---

Animée par Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand Centre, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la sixième fois les conseillers du quartier.

### L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois :

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle évoque les prochaines réunions publiques qui se tiendront à l'automne par grands secteurs comme l'année précédente et regrouperont les quartiers :

- Renaudié-Viscose, Marranel – Le Roc, Jarlard-Peyroulié
- Grand Centre, La Mouline le Gô
- Lude-Bellevue-Saint Salvadou, Lapanouse-Saint Martin- Val de Caussels
- Veyrières-Rayssac-Ranteil, Quartier Ouest – Pointe de Marre
- Breuil-Mazicou-Fontanelles, Cantepau, Madeleine

Laurence Pujol rappelle ensuite que le numérique a été mis à l'honneur cette année sur le stand de la ville d'Albi à la Foire Exposition et que l'équipe municipale a souhaité faire bénéficier les conseillers d'une visite spécifique afin de leur présenter en avant première la **nouvelle plate-forme de concertation en ligne** développée par la ville d'Albi et qui sera testée en phase expérimentale pendant un an. Elle explique que cette thématique fera l'objet d'un groupe de travail au cours du conseil de quartier de ce jour.

Laurence Pujol rappelle qu'il est important que les conseillers de quartier signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse [conseilsdequartier@marie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@marie-albi.fr) .

### Préoccupations de vie quotidienne et informations générales :

Marie-Louise At prend ensuite la parole et rappelle qu'il tient ses permanences et se tient à la disposition des habitants

*le 2<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 12h (sauf vacances scolaires), à l'Hôtel de Ville*

### Actualités du quartier Grand Centre :

Elle informe ensuite les conseillers que la place Pelloutier a été réaménagée à l'automne 2017. L'offre en mobiliers urbains, porte-vélos et assises a été complétée en 2018.

Elle souligne également que le parvis de l'entrée du parc Rochegude côté boulevard Carnot a été rénové courant 2017. Des travaux de soutènement du mur du parc, côté rue Truel de Palaffre sont en cours de réalisation. Le montant de cette rénovation s'élève à 80 000 euros.

Elle rappelle enfin que la visite du chantier Passerelle proposée aux conseillers de quartier le 3 février dernier pour prendre connaissance de l'avancement du chantier a réuni plus de 50 personnes.

### **Autres demandes et sujets évoqués par les conseillers :**

Lors de cette phase introductive, certains conseillers évoquent quelques demandes complémentaires :

- Demande d'installation d'une borne amovible rue d'Engueysse pour gérer certaines incivilités : il est indiqué que l'installation de ce type de dispositif est généralement envisagé en dernier recours car d'une part, la circulation doit pouvoir être maintenue sur la voie publique, et d'autre part, au delà de l'investissement qu'il représente, ce dispositif reste surtout contraignant à l'usage pour les riverains impactés. Cette solution n'est donc pas envisageable pour l'instant. La vigilance de la police sera rappelée.
- Demande de pose de résine au pied des arbres de l'avenue Charles de Gaulle : demande prise en compte par le service Patrimoine Végétal et Environnement qui indique que du « broyé » sera mis en pied d'arbres pour éviter à l'herbe de pousser et recycler ainsi les déchets de taille d'arbres, arbustes...
- Cinéma Tivoli : la Ville a sollicité le propriétaire afin qu'il fasse murer le bâtiment et éviter le squat de l'ancien cinéma.

### **Un travail de réflexion par groupe**

Marie-Louise At rappelle que trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Attractivité du cœur de ville
- Aménagements de proximité et projets structurants
- Etat des lieux du quartier « Atouts/faiblesses » et pistes d'évolution du conseil de quartier

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges.

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.





***La future salle en simulation 3D et en chantier***



moyenne, 11 poutres de 24 mètres de long (en matériau « Kerto » formé de placage de bois d'épicés collés à chaud sous haute pression, permettant d'atteindre de hautes performances structurelles)

- voiles préfabriqués en galets du Tarn en pied des façades : 257 m<sup>2</sup>
- toitures et habillages en zinc quartzé : 3240m<sup>2</sup>,
- centrale de traitement d'air de la grande salle : 45000m<sup>3</sup>/h,
- murs à ossature bois en pourtour de la grande salle (complexe isolant acoustique et thermique) : 2188m<sup>2</sup>
- vêtements bois sur les façades : 1250m<sup>2</sup>, en pin douglas provenant du Limousin.

En mars et avril, les travaux ont porté sur :

- l'achèvement de la pose des menuiseries extérieures, des vitrages,
- la poursuite des travaux de plâtrerie, d'électricité, d'installations de chauffage-rafraîchissement-plomberie, des peintures,
- la pose des panneaux absorbants acoustiques en fibres de bois dans la grande salle,
- la pose des cloisons isothermes et sols carrelages de la zone cuisine,
- la réalisation des coursives extérieures le long des façades,
- la pose des ouvrages de serrurerie (garde-corps, portails espace privatisable),
- le raccordements aux réseaux concessionnaires (NTIC, Orange, Enedis, eau...).

En mai et juin 2018, ont été traités les menuiseries d'agencement, la peinture, la pose des équipements scéno-techniques, la pose des équipements de cuisine, la signalétique, et la réalisation des parvis.

Mi juin, les travaux de construction étant achevés, le chantier est interrompu afin de laisser la place aux installations dédiées au festival Pause Guitare.

Le mobilier de la salle, et les compléments de matériel scénique seront installés par la suite.

Cette opération dont l'exécution est dirigée par le groupement d'architectes PPA (Toulouse) et Encore Heureux (Paris), mobilise 21 groupements d'entreprises, dont 14 groupements tarnais.



A noter qu'il est désormais possible de faire des réservations pour la période débutant en janvier 2019 en faisant un courrier à Madame le Maire.  
Cette salle d'environ 1000 m<sup>2</sup> est complètement polyvalente et permettra d'organiser aussi bien des congrès que des repas, concerts, événements associatifs ou d'entreprises...

### **POINT CHANTIER PASSERELLE**

Les conseillers prennent connaissance de l'avancée du chantier de la passerelle :

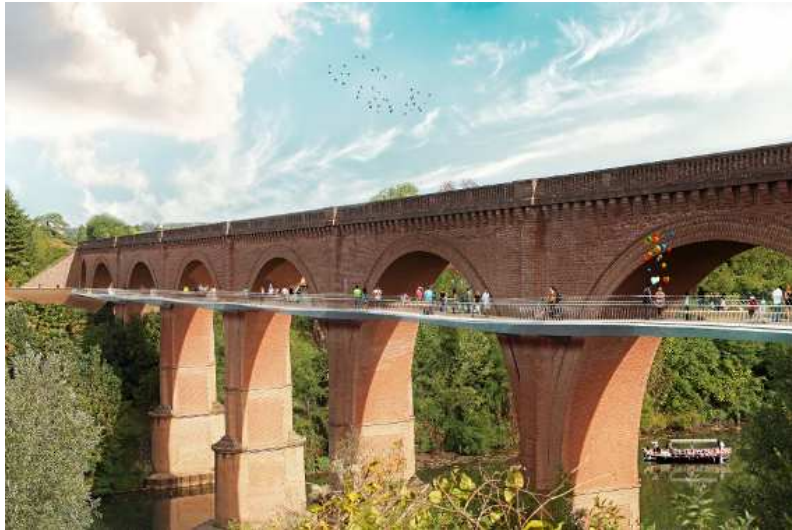
#### **1<sup>ère</sup> phase > juin 2017 à mai 2018**

Réalisation des ouvrages de génie civil liés à la passerelle : ouvrage de protection du viaduc ferroviaire, des culées en rives droite et gauche, et des murs de soutènement de la place du Château. Les travaux de génie civil ont été confiés à l'entreprise GTM TP GC Sud-Ouest.

- Juin/juillet 2017 : Installation du chantier, de la base vie, préparation des plateformes de travail.
- Juillet/septembre 2017 : Réalisation de l'ouvrage de protection du viaduc ferroviaire.
- Octobre/décembre 2017 : Réalisation des culées, c'est-à-dire les appuis d'extrémité de la passerelle permettant également en rive gauche, la réunion des places du Château et du Calvaire.
  
- En rive droite,

L'installation du chantier de construction de la culée en rive droite a débuté à la mi-octobre.

Pour permettre la réalisation de ce chantier dans des conditions sécurisées, il a été



nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- A partir du 16 octobre et durant toute la période des travaux, la circulation automobile a été interdite dans la rue Lamothe au niveau du passage sous la voie ferrée. La circulation des piétons et des cyclistes était maintenue.
- Un itinéraire de déviation a été mis en place pour accéder aux rues René Cassin et Lamothe (après la voie ferrée) ainsi qu'au parc de Pratgraussals. Cet itinéraire de déviation empruntait la rue capitaine Julia, la voie d'accès à la station d'épuration de la Madeleine et le chemin de Pratgraussals.
- Janvier/ mai 2018 : Finalisation des culées (rives gauche et droite) et des murs de soutènement de la place du Château.

### **2<sup>ème</sup> phase > à partir de mai 2018**

- Réalisation des aménagements urbains sur la place du Château. Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois

Pour les besoins du chantier, l'entreprise STPR occupe l'ensemble de la place du Château et de la rue du Castelviel, depuis l'extrémité de la rue Paradis jusqu'au viaduc ferroviaire. Pendant cette nouvelle phase de travaux, les conditions de circulation demeureront inchangées :

- circulation automobile interdite dans la rue du Castelviel sauf pour les riverains de la rue Saint-Loup et de la place Savène qui seront autorisés à y circuler à double sens. Pour les riverains de la place du Château et des rues adjacentes, l'Agglomération veillera avec l'entreprise, à faciliter les accès autant que possible en fonction de l'évolution de la zone de chantier.
- circulation des piétons et des cyclistes maintenue sur le pont de la République et la rue du Castelviel.





**- Point sur l'éclairage public du coeur historique>>>**



**secteur concerné par la rénovation**

Invitée à participer à cette réunion du conseil de quartier, l'ingénieur de l'agglomération en charge de l'éclairage urbain présente aux conseillers les dispositions prises en matière d'éclairage dans le cœur historique d'Albi.

Il est indiqué aux conseillers que l'approche en matière d'éclairage urbain en cœur de ville doit composer avec deux problématiques :

- > respecter les contraintes du secteur sauvegardé avec l'exigence d'un rendu d'ensemble esthétique, mettant en valeur le bâti,
- > répondre aux objectifs premier de l'éclairage en ville, à savoir assurer la sécurité des déplacement sur la voie publique.

La mise en place de LED (lumière blanche) en lieu et place des lampes à sodium (lumière jaune) apporte à la fois un meilleur contraste qui met d'avantage en valeur les bâtiments et l'architecture mais apporte aussi une sensation de froideur. C'est une question de perception visuelle qui nécessite pour ceux qui avaient l'habitude de l'ancien éclairage, un certain temps d'adaptation.

L'objectif de cette modernisation de l'éclairage du cœur historique qui a été opérée est multiple car elle permet :

- > de réduire la facture énergétique sur le secteur concerné (consommation divisée par plus de 2)
- > de réduire le nombre d'interventions pour panne, sources de gêne pour les usagers (notamment le blocage de la circulation)
- > d'éclairer avec ajustement de la puissance afin de ne pas sur-éclairer et de programmer des abaissements au cours de la nuit
- > améliorer la qualité du rendu lumineux

	<p>Les conseillers indiquent que ces LED permettent une meilleure visibilité dans les rues mais posent des questions sur les risques de ces leds sur la santé. Il est répondu qu'il y a généralement un amalgame sur l'impact des LED liés aux écrans qui produisent une grande quantité de lumière bleue. Ce n'est pas le cas pour ceux utilisés pour l'éclairage.</p> <p>Les conseillers souhaitent savoir s'il est possible de trouver des LED avec un spectre de couleur plus chaud. Il est répondu que cela ne peut être envisagé à ce jour car les études disponibles démontrent une durée de vie moins longue de ce type de LED.</p>
<p><b><i>-Demandes exprimées par les conseillers &gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;</i></b></p>	<p>Les conseillers relèvent quelques problèmes d'éclairage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la voûte de la Cathédrale Sainte Cécile (à l'intérieur)</li> <li>- un candélabre a été retiré mais il reste un plot jaune à l'entrée du parking de la Cathédrale.</li> </ul> <p>Ces demandes ont été transmises au service compétent pour intervention.</p>





Des conseillers de quartiers indiquent qu'ils souhaiteraient organiser si cela est possible, la manifestation participative « Sur un air de ... » dans le quartier grand Centre en lien notamment avec l'association Rochegude Gare. Cette manifestation pourrait se dérouler en même temps que les Journées du Patrimoine le 15 et 16 septembre.

Il est enfin demandé par les conseillers de quartiers qu'une attention particulière soit portée aux occupations du domaine public et notamment sur la gestion des terrasses. Il est fait état de la problématique de la rue de la Piale où il est difficile de circuler lorsque les terrasses sont déployées.

Il est précisé aux conseillers de quartier que les exploitants des restaurants de la rue de la Piale ont été réunis à la fin de la saison estivale 2017 et qu'une nouvelle délimitation des terrasses a été définie. La collectivité a pour objectif d'être plus vigilante sur le respect des occupations du domaine public.

**- Programme national Action Coeur de Ville>>>>>>**

Il est précisé aux conseillers de quartier qu'Albi a été retenue par l'État dans le cadre du plan national Action Coeur de Ville.

Ce programme répond à une double ambition :

- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.


Élaboré en concertation avec l'association Villes de France, les élus locaux et les acteurs économiques des territoires, ce programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Pour assurer cette revitalisation, la convention cadre à contractualiser avec l'Etat et les partenaires financeurs du programme (Action Logement, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Nationale de l'Habitat) reposera sur 5 axes structurants :

1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
5. Fournir l'accès aux équipements et services publics

Ce programme d'action est pleinement partagé par la ville d'Albi qui a pour objectif d'offrir un commerce de centre ville fort et attractif. La collectivité a choisi de favoriser et soutenir les initiatives novatrices répondant aux nouveaux modes de consommation et profiter des opportunités des mutations que connaît Albi pour y inscrire durablement le développement commercial dans une logique de proximité.

## Etat des lieux du quartier et pistes d'évolution du conseil de quartier

<i>Sujets / Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p data-bbox="125 453 1061 491"><b>- Bilan des 10 ans d'aménagements et attentes des conseillers</b></p>  <p data-bbox="394 1145 797 1177"><b><i>Aménagement du parc Castelnaud</i></b></p>	<p data-bbox="1061 453 2112 628">Laurence Pujol introduit le groupe de travail en indiquant qu'à la fin de la première génération des conseils de quartier 2009-2014, la ville avait fait faire une évaluation par un cabinet spécialisé afin d'évaluer la régularité des réunions, les thématiques de travail, le format des réunions, de connaître le ressenti et les attentes des conseillers...</p> <p data-bbox="1061 671 2112 847">Forts de ces constats et des réalisations nombreuses portées par les instances de démocratie participative, l'équipe municipale sous l'impulsion du maire, a souhaité engager en 2014, une deuxième génération des conseils de quartier en informant très largement l'ensemble des Albigeois notamment dans un objectif de renouvellement et de rajeunissement de la composition de ces instances.</p> <p data-bbox="1061 890 2112 1066">Les résultats sont là : les conseillers albigeois sont à ce jour plus de 600 contre 400 en fin de première génération ; l'effectif s'est quelque peu rajeuni et s'est largement renouvelé (taux de renouvellement de 64%) avec une part plus importante de femmes (54,1% pour l'ensemble des 12 conseils de quartier / 52,8 % pour le conseil de quartier du Grand Centre).</p> <p data-bbox="1061 1129 2112 1273">L'équipe municipale souhaite interroger les conseillers à l'approche du 10<sup>ème</sup> anniversaire de ces instances de démocratie participative en 2019, afin de faire un point sur les impressions des conseillers et les points qu'ils souhaiteraient voir améliorer.</p>



***Consolidation et mise en valeur des Berges du Tarn***

Laurence Pujol rappelle, pour le Grand Centre, les projets concrets et les sujets auxquels les conseillers de quartier ont été associés ou sont à l'origine :

- mise en valeur de la place Saint Salvy
- suivi des études et de la réalisation de la passerelle piétonne entre le cœur de ville et la rive droite
- amélioration de la visibilité des maisons de quartier (nouvelle signalétique au Patus Cremat)
- consolidation et confortement des berges du Tarn
- définition des priorités d'intervention en matière de voirie dans le quartier
- amélioration de l'entrée et réaménagement du Parc Castelnaud pour lui redonner une « visibilité publique »
- création de la manifestation estivale « Place(s) aux Artistes » visant à promouvoir les espaces publics au cœur de ville (squares, placettes) sur proposition du conseil de quartier
- relance de la fête des associations sur proposition du conseil de quartier pour valoriser et promouvoir la vie associative locale
- amélioration de la communication de proximité (promotion des festivités de quartier sur les panneaux de format 120x176 cm)
- vie commerciale et attractivité du cœur de ville,
- réaménagement de la place Fernand Pelloutier (assises, porte-vélos, mobiliers urbains)
- installation de sanitaires autonettoyant sur le parking de la Cathédrale



**Boite à livres – rue du Palais**

- requalification de l'aire de jeux du parc Rochegude
- réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel Rochegude
- expérimentation et développement des boîtes à livres
- mise en place de jeux de lumière de valorisation de la Cathédrale et du Palais de la Berbie dans le cadre d'événements festifs
- suivi de l'aménagement de la place des Cordeliers et du Grand Théâtre
- restauration et entretien du Pont Vieux
- aménagement de la MJC rue de la République
- modernisation et de mise en conformité des équipements publics : école Jean-Jacques Rousseau, école Galaup de Lapérouse, collégiale Saint-Salvy, théâtre municipal des Lices...
- développement des bandes cyclables
- mise en place des zones 30 km/h et zone de rencontre 20 km/h
- Implantation des aires de stationnement deux-roues
- participation à la concertation sur le plan de déplacement urbain de l'agglomération...

Les conseillers accueillent favorablement ce bilan et expriment quelques besoins complémentaires à prendre en considération pour le coeur de ville.

Ils pensent notamment nécessaire d'instaurer des limitations de vitesses plus contraignantes sur le boulevard Soult et souhaitent que la vigilance des policiers soit accrue pour contenir le stationnement anarchique constaté régulièrement sur le rond-point du Maquis.



***La fête des associations***

D'autres conseillers saluent la présence de la conciergerie dans le quartier, tenue par une ancienne commerçante, qui favorise les discussions et une dynamique d'ensemble entre les commerçants.

Madame le Maire indique aux conseillers que l'attractivité du cœur de ville est une priorité de l'action municipale, en témoigne l'élaboration du plan d'actions cœur de ville. Elle explique qu'il s'agit d'une mesure de l'État à destination de l'ensemble des villes moyennes ayant un rayonnement pour les aider à dynamiser le centre-ville en termes de logements, facilitation des démarches de commerçants, aménagement urbain...

Albi a un taux de vacances commerciales de 7,3 % contre 10,5 % en moyenne nationale et 11,5 % dans les villes moyennes.

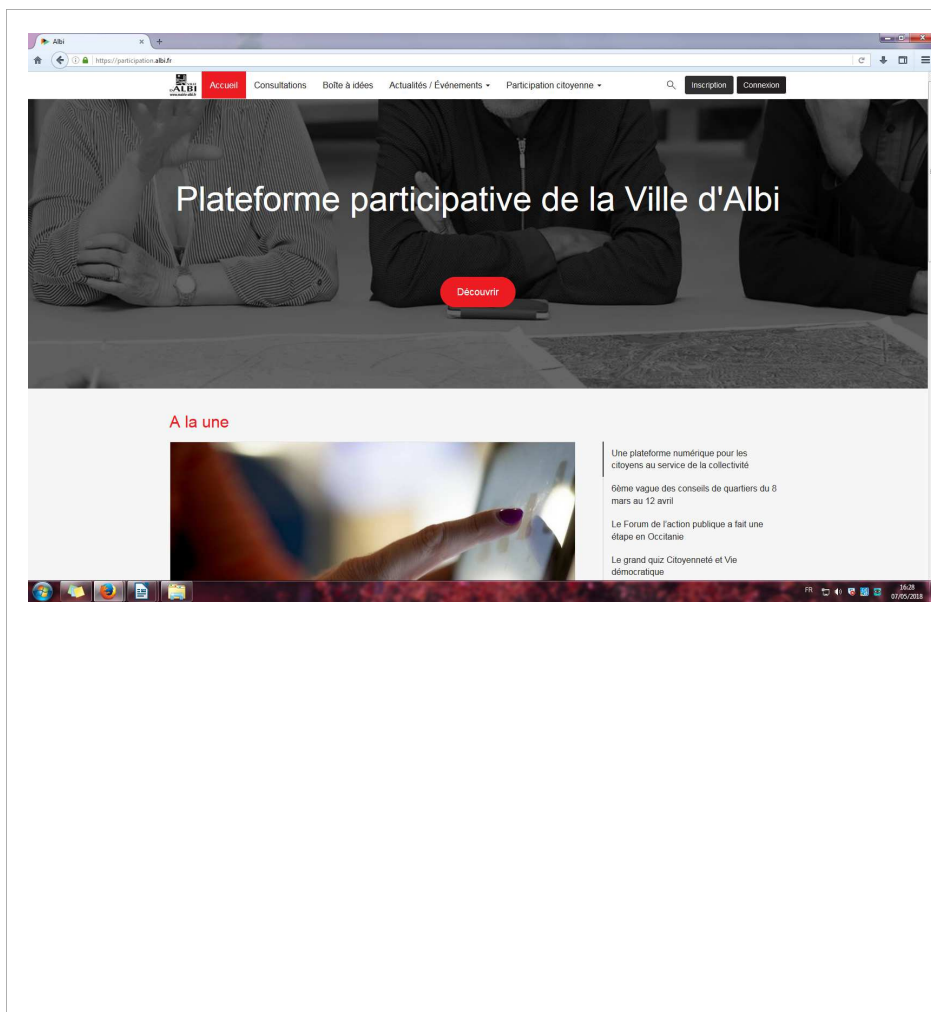
Ce plan vient donc compléter le plan commerce initié par la Ville, d'autant plus qu'Albi a un centre ville qui a la force d'avoir beaucoup de commerces. Seuls 8 % des enseignes sont des services.

Un conseiller préconise que la ville mette davantage en avant les dispositifs en faveur des commerçants et qu'une communication plus régulière soit faite sur ces sujets.

Les conseillers évoquent aussi la question du stationnement gratuit et d'une navette gratuite en centre-ville.

Concernant le stationnement gratuit, une réflexion est actuellement en cours pour tester le stationnement gratuit 1/2h sur un jour de la semaine. Si cela peut favoriser la fréquentation du centre-ville, cela peut également faciliter le stationnement de voitures ventouses, ce qui n'est pas souhaitable pour entretenir une bonne rotation des véhicules et donc une clientèle potentielle pour les commerces.

	<p>Au sujet de la navette en centre-ville, il est rappelé aux conseillers que ce dispositif a déjà été testé mais que les usagers ne se l'étaient pas approprié. Ce service a donc par la suite été interrompu.</p> <p>Enfin les conseillers souhaitent porter à la connaissance de la ville que les toilettes de la rue de Bernis souffre d'un manque d'entretien. Une demande d'intervention a été transmise au service compétent.</p>
<p><b>- Présentation de la plateforme de démocratie participative &gt;</b></p>	<p>Il est présenté aux conseillers le nouvel outil de participation citoyenne développé par la ville d'Albi et mis en service à l'occasion de la Foire Exposition début mars.</p> <p>Ce nouvel espace numérique de concertation permettra aux Albigeois de faire remonter leurs idées, d'être consultés et informés sur les projets de ville et les aménagements dans leur quartier.</p> <p>Il est considéré comme complémentaire des dispositifs existants en présentiel comme les conseils de quartier, ou les réunions ponctuelles de concertation sur les projets urbains ou de voirie...</p> <p>En effet, cette plateforme n'a en aucun cas vocation à remplacer les réunions des conseils de quartier ou les réunions publiques habituelles. Elle permettra d'atteindre et d'impliquer davantage d'habitants dans la vie collective de la ville, de les associer aux réflexions de la collectivité autour des questions de cadre et de qualité de vie... Elle offre la possibilité de s'exprimer et de participer pour ceux qui pour des raisons diverses (personnes âgées, couples avec jeunes enfants, problème de temps, de mobilité...) ne peuvent venir aux réunions traditionnelles qui se tiennent généralement en fin d'après-midi ou soirée.</p>



En ce sens, cette plateforme s'adresse aussi bien aux actuels conseillers de quartier qui peuvent par ce biais alimenter les ordres du jour des réunions des conseils de quartier et ainsi enrichir les sujets soumis à une démarche de co-production, qu'aux Albigeois qui pour des raisons familiales, personnelles et professionnelles ne peuvent s'engager dans une démarche suivie et régulière et qui ne peuvent se libérer en soirée pour assister à une réunion.

Cette plateforme est disponible sur internet : <https://participation.albi.fr>

Elle offre en premier lieu deux entrées :

- une consultation descendante dans laquelle la ville peut solliciter l'avis des Albigeois sur un projet qu'elle souhaiterait engager. Actuellement la ville souhaite consulter ses habitants sur l'opportunité de développer une application mobile des services de la ville pour tablette et smartphone. Cette consultation disponible jusqu'au 30 juin permet de recueillir les avis, les suggestions et les préférences des Albigeois qui permettront d'affiner et d'enrichir ce projet.
- une possibilité de contributions citoyennes ascendantes par le biais de la boîte à idées, permettant aux Albigeois de faire des propositions d'intérêt général en faveur du cadre et de la qualité de vie.

Enfin des onglets agenda / informations sont régulièrement alimentés pour permettre à l'ensemble des Albigeois de suivre l'actualité des projets impulsés par la ville et l'actualité des démarches de démocratie participative.

Les conseillers reconnaissent l'utilité d'un tel dispositif et sa complémentarité avec les autres démarches existantes.



**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)